

ZOOM SUR... LE CANCER



Cancer et handicap au travail

Fatigue, fragilité physique, difficultés à se concentrer, santé mentale affectée...

Le cancer est reconnu comme un handicap et peut donner lieu à une RQTH (reconnaissance de qualité de travailleur handicapé) car il a de nombreuses conséquences sur la vie professionnelle, pendant et après la maladie.



Vous êtes concerné.e par un cancer : devez-vous annoncer votre maladie à votre employeur et vos collègues ?

Il n'existe aucune obligation légale, mais si vous sentez que le climat est propice, cela permettra de faciliter les rapports (compréhension, aménagements et organisation...). Seul vous choisissez avec qui et quand vous souhaitez en parler.

Il est possible de poursuivre sa carrière en aménageant le poste pendant le traitement ou après un rétablissement.

Les aides et adaptations sont toujours préconisées par la médecine du travail :

- ⌚ Temps partiel thérapeutique
- ⌚ Autorisation d'absences
- ⌚ Horaires adaptés
- ⌚ Aménagements de poste
- ⌚ Contrat de rééducation professionnelle

Nos conseils pour être un.e collègue handi'accueillant.e

A L'ANNONCE DE LA MALADIE

Garder une posture professionnelle : ne pas questionner sur la maladie et l'intime. Poser vos questions si elles portent sur des conséquences pratiques liées au travail.

EN CAS D'ABSENCE

Demander s'il y a un souhait de prendre des nouvelles : respectez et revalorisez les modalités (qui, quand, quoi, comment).

LE RETOUR AU TRAVAIL

Ne pas faire comme si de rien n'était : Soyez disponible et à l'écoute sans en faire trop.

Montrer à votre collègue les choses qui ont pu changer en son absence : outils internes, canal de communication, aménagement bureau...

38% d'entre nous ont été aidants de personnes atteintes d'un cancer au cours de ces 5 dernières années (Source : Ligue contre le cancer). Il existe des dispositifs légaux pour réussir à concilier vie professionnelle et vie d'aidant. Retrouvez-les sur <https://solidarites.gouv.fr/aidant>.

Éviter la double peine : redonnez une place effective à la personne et ne cherchez pas à tout prix à la préserver. Si vous avez un doute sur sa capacité à réaliser une mission, demandez-lui simplement

Le top des applis pour accompagner son cancer



Ligue contre le cancer : présente dans chaque département, elle offre un soutien psychologique, des activités physiques adaptées, accompagne dans les démarches d'aides sociales et financières, etc.



RoseApp : application pour faciliter la communication entre la personne malade et son entourage, s'aider à s'organiser, s'entourer et se faciliter la vie.



Belle & Bien : association qui propose des ateliers gratuits dans 30 établissements de santé à travers la France (conseils et astuces beauté pour aider à combattre les effets visibles des traitements contre le cancer et ainsi retrouver confiance et estime de soi).



Resilience Care : permet à chaque patient de devenir acteur de son parcours de soins en lui offrant la possibilité de mesurer ses symptômes et les partager avec son équipe soignante, accéder à des ressources personnalisées, participer à des programmes de soins.

Vos contacts privilégiés

→ Votre référent handicap local

→ Votre service RH local

→ Le service de santé au travail